

La migration africaine : de nouvelles routes, de nouvelles figures

Sylvie Bredeloup

« C'est l'extrême pauvreté qui règne sur leur continent qui pousse tous ces milliers d'immigrants africains à risquer leur vie en traversant la Méditerranée et ensuite, ils viennent envahir l'Europe... ». Chercheur en sociologie de la migration, l'auteur juge utile de revenir sur ces quelques idées fausses qui, à force d'être distillées, débouchent sur l'adoption de mesures politiques et policières visant à réguler des flux imaginés massifs, invasifs et, plus largement, contribuent insidieusement à la fermeture du monde, au moment même où de nouvelles solidarités pourraient être pensées.

D'abord, l'Europe n'est pas la destination principale des Africains. Les statistiques sont sans équivoque : la migration africaine constitue une part marginale des mouvements vers les pays développés. En 2004, on recensait officiellement 7,2 millions migrants africains implantés dans un des trente pays de l'OCDE, dont 1,2 millions de ressortissants ouest-africains. En revanche, selon des évaluations établies à partir de multiples recensements sur le continent noir, l'Afrique de l'Ouest⁽¹⁾ abrite quant à elle 7,5 millions de migrants⁽²⁾, originaires d'un autre pays ouest-africain. Autrement dit, 86 % des

migrations ouest-africaines sont aujourd'hui intra-régionales et principalement frontalières.

Même si l'urbanisation se développe très vite en Afrique, continent où la population des villes a le plus augmenté ces cinquante dernières années (4,3 % par an pour 1,2 % en Europe, 3,4 % en Asie), le milieu rural demeure encore la zone de départ tout comme le point d'arrivée de la majorité des immigrants : il s'agit surtout de ruraux effectuant une migration ponctuelle vers des plantations ou des gisements miniers, pétroliers.

Ce phénomène d'ampleur n'est pas nouveau ; il a concerné des millions

(1) L'Afrique de l'Ouest rassemble 16 pays et près de 300 millions d'habitants alors que l'Afrique subsaharienne, selon les définitions, regroupe entre 26 et 51 pays et concentre entre 413 millions et 808 millions d'habitants.

(2) Source *Cahiers de l'Afrique de l'Ouest, CSAO/OCDE. Mobilités ouest-africaines et politiques migratoires des pays de l'OCDE*, octobre 2008.

(3) En wolof, *nawet* signifie la saison d'hiver.

Socio-anthropologue, directrice de recherche à l'Institut de Recherche pour le Développement (IRD), **Sylvie Bredeloup** a publié *La Diams'pora du fleuve Sénégal. Sociologie des migrations africaines*, Éd.PUM/IRD, 2007.

d'Africains pendant le troisième quart du 19^{ème} siècle. Des ressortissants du Soudan (le Mali), de la Guinée et de la Guinée portugaise (Guinée Bissau), rebaptisés « *navetanes* »⁽³⁾, étaient venus rejoindre d'autres paysans pour mettre en valeur, le temps de la saison arachidière, les terres de la Sénégambie. Un peu plus au Sud et à la même époque, des centaines de milliers de Voltaïques (Burkina Faso), de Soudanais et de Nigériens étaient partis s'employer en Gold Coast (Ghana) et en Côte d'Ivoire, dans les plantations de café et de cacao. Tous ces mouvements se sont accélérés après avoir été encouragés et organisés par les autorités coloniales, au point que la migration saisonnière s'est transformée, pour partie, en migration de peuplement avec installation durable. A l'aube de la décolonisation jusqu'à nos jours, la fièvre du diamant et de l'or a impliqué également des dizaines de milliers d'Africains de l'Ouest devenus creuseurs ou trafiquants de pierres et métaux précieux du côté de la République Démocratique du Congo et de l'Angola mais aussi des centaines de milliers de Zimbabwéens et de Mozambicains partis travailler dans les mines sud-africaines. Bien que largement réfrénés à coups d'expulsions massives, ces mouvements se déploient encore aujourd'hui, complétés par de nouvelles ruées vers les champs pétrolifères du Gabon, de la Guinée Équatoriale et de la Libye, prenant des formes de plus en plus circulatoires, au gré des conjonctures politiques. Depuis le début des années 1990, les flux migratoires au départ de l'Afrique subsaharienne et en direction de l'Afrique du Nord ont aussi pris une ampleur inédite à mesure que d'autres routes migratoires se refermaient, en lien avec le durcissement des politiques migratoires en Afrique du Sud, en écho à la guerre civile en Côte d'Ivoire, à la crise du Darfour et aux turbulences politiques secouant la

République Démocratique du Congo et le Togo. Il ne faudrait pas pour autant en conclure trop hâtivement que les migrants africains conçoivent les rives nord du Sahara seulement comme un lieu de transit sur la route de l'Europe. Si une minorité se retrouve exposée sous les feux médiatiques, la grande majorité entend bien conforter une activité professionnelle rémunératrice en Libye ou en Algérie pendant plusieurs années avant de rentrer au pays.

L'Afrique, championne de l'expulsion

Les tensions sur le marché du travail, les problèmes sécuritaires – et surtout la manière dont les États africains construisent dorénavant leur identité nationale – menacent dangereusement la cohabitation des populations locales et immigrées. Le contrôle a succédé au « *laissez-faire* » de sorte que, sur l'ensemble du continent africain, on assiste à une mise en conformité de la pratique avec des textes qui, pendant longtemps, n'avaient pas été appliqués. D'une part, en réglementant l'immigration, en instaurant des cartes de séjour et en limitant l'accès des étrangers au travail salarié (politique généralisée d'ivoirisation, de zaïrisation, de gabonisation des cadres), les pays d'accueil ont provoqué un départ massif des immigrés régionaux. D'autre part, en totale contradiction avec les accords de la CEDEAO⁽⁴⁾

(4) La Communauté Économique Des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est un regroupement régional de quinze pays créé en 1975. Sa mission est de promouvoir l'intégration économique dans « *tous les domaines de l'activité économique, notamment l'industrie, les transports, les télécommunications, l'énergie, l'agriculture, les ressources naturelles, le commerce, les questions monétaires et financières, les questions sociales et culturelles.* »

ou de la CEN-SAD⁽⁵⁾ visant une plus grande fluidité des déplacements intra-africains et revendiquant une protection des migrants, les procédures de refoulement initiées par les États africains se sont également systématisées au cours des trois dernières décennies. Depuis la fin de l'apartheid notamment, confronté à des problèmes de chômage, le gouvernement de Pretoria, qui perçoit la présence étrangère croissante de plus en plus comme une menace pour le pays, n'hésite plus à expulser chaque année plusieurs dizaines de milliers de Mozambicains, Zimbabwéens ou Congolais.

Le migrant africain : une pluralité de figures

Là encore, les idées reçues méritent d'être chahutées : les migrants africains ne se recrutent pas seulement parmi les derniers travailleurs immigrés de l'industrie française ou de la restauration ; ils présentent en réalité des profils sociaux de plus en plus diversifiés. Si les hommes demeurent encore plus nombreux sur les routes et les places migratoires, on y rencontre également de plus en plus de femmes et des familles entières. Ruraux ou ayant déjà expérimenté les arcanes de la jungle urbaine, encore analphabètes ou presque trop diplômés, ils prennent leurs destins en main ou fuient la guerre, les exactions. Paysans, colporteurs de rue, entrepreneurs transnationaux, étudiants, enseignants, marabouts, diplomates, sportifs ou techniciens, ils s'installent - durablement ou provisoirement - dans un autre pays du continent dans l'espoir d'améliorer leurs conditions de vie, de s'émanciper des contraintes familiales ou

(5) La Communauté des États Sahélo-Sahariens, créée en 1998.

enfin de découvrir de leurs propres yeux les attributs de cette modernité que les médias ne cessent de leur vanter. Motivations économiques, politiques et individuelles semblent ainsi étroitement imbriquées et contribuent à la construction d'itinéraires migratoires complexes.

Pour autant, ces mondes ne sont pas cloisonnés et des liens étroits se nouent entre ces différentes catégories identitaires caractérisées par leur fluidité. L'étudiant qui partage un temps son logement avec un footballeur ou un colporteur de rue peut lui-même avoir tenté préalablement sa chance dans un club sportif, dans l'espoir d'être sélectionné et être impliqué dans un commerce informel, en partenariat ou non avec son colocataire, pour financer ses études quand sa bourse s'est interrompue. Et, demain, quand il aura réussi ses examens universitaires, il pourra à nouveau émigrer dans un pays tiers - toujours sur le continent - pour valoriser son nouveau diplôme. A moins qu'il rentre dans son pays ou décide de se convertir dans le commerce international, considérant que les diplômes obtenus ne lui permettent plus, comme par le passé, l'enrichissement économique, ni la mobilité sociale espérés. Cette porosité dans les carrières et projets migratoires constitue, en définitive, un trait déterminant des migrations africaines.

Migration ne rime pas avec pauvreté

Près de la moitié des migrants issus des pays les plus pauvres se dirigent vers un autre pays pauvre selon la Banque mondiale. Contrairement aux discours habituellement tenus, ce ne sont pas les plus démunis en capital économique ou social qui partent en migration. D'abord,

le recours aux coxers, passeurs ou autres intermédiaires, tout au long de ces périodes, devient de plus en plus prohibitif dès lors que le nombre de candidats à l'émigration s'est accru et que ces « services » se sont récemment professionnalisés et monétarisés. Ensuite, par la route ou par l'air, les trajets intra-africains demeurent d'un coût élevé. Enfin, plus les migrants disposent d'un carnet d'adresses bien rempli, de références professionnelles solides, plus leurs chances sont grandes de pouvoir mobiliser, au gré de leurs itinéraires et au fil des opportunités, leurs multiples compétences.

C'est ainsi que la figure de l'entrepreneur-migrant africain mériterait d'être davantage éclairée qu'elle ne l'est dans la mesure où elle contribue activement à la « mondialisation par le bas » et à une mondialisation des Sud. Les grands commerçants africains, installés en Asie (Malaisie, Thaïlande, Hong Kong) depuis plusieurs décennies et en République Populaire de Chine plus récemment, participent notamment à l'essor d'une économie de comptoir, assurant l'interface entre les « usines du monde » et les visiteurs africains, exportant des marchandises chinoises jusqu'en Amérique, multipliant la palette de leurs prestations (transport, dédouanement, import...), employant un personnel local important et initiant des relations de partenariat pérennes avec la société d'accueil.

La précarité touche ceux qui se retrouvent bloqués sur les routes et qui ne peuvent ni prétendre à des activités professionnelles en rapport avec leurs qualifications pour des raisons très souvent d'ordre juridique ni s'appuyer sur l'hospitalité de l'Autre - compatriotes ou autochtones. Paradoxalement, elle affecte aussi ceux qui rentrent dans leur pays précipitamment sans avoir eu le loisir de préparer leur retour. C'est ainsi que de nombreuses femmes burkinabè, rapatriées

en 2005 de Côte d'Ivoire avec leurs enfants, ont rencontré de sérieuses difficultés à se réinsérer socialement et économiquement dans le pays de leurs ancêtres qu'elles ne connaissaient pas toutes, pour avoir grandi en Côte d'Ivoire. En l'absence de leurs maris décédés ou en mauvaise posture en Côte d'Ivoire, elles n'ont pas toujours pu compter sur la solidarité de parents burkinabè. Seules, celles qui ont pu intégrer des associations initiées par des rapatriés comme elles et obtenir un appui technique et financier, semblent en mesure de sortir de la précarité. Pour d'autres encore, « rapatriés volontaires » de Libye, du Cameroun ou reconduits à la frontière, ces retours débouchent inévitablement sur une disqualification, un déshonneur. « *Mal revenus* », ils ne peuvent prétendre à la reconnaissance de leurs proches. Ils vivent cette expérience comme un échec personnel et se sentent condamnés à émigrer de nouveau, seule alternative envisageable pour éviter une précarité durable. Si la clandestinité peut se contourner, en revanche, le rejet par les pairs peut détruire.

Enfin, si les ressources financières rapatriées par les migrants sont aujourd'hui globalement deux fois supérieures aux aides apportées par les pays riches, elles ne permettent pas pour autant la sortie de la précarité des zones de départ. Dit autrement, si l'argent de la migration contribue à l'équipement des villes et villages d'origine, il ne débouche pas nécessairement sur son développement durable.

Certes, les transferts de fonds fonctionnent comme une « assurance » pour des économies soumises aux aléas climatiques et troubles politiques. Mais, ils encouragent également la consommation de biens manufacturés et la spéculation immobilière, exacerbent les inégalités entre les familles et au sein de ces

familles et entretiennent leur dépendance vis-à-vis des migrants.

Le temps de nouvelles solidarités ?

Depuis trente ans, la migration africaine s'était structurée essentiellement autour de stratégies collectives d'accumulation de richesses ; le migrant devant assurer par sa mobilité la reproduction du groupe familial. Mais à présent, ces solidarités « *obligées* » semblent avoir atteint leurs limites. D'abord, les chefs de famille restés au pays deviennent réticents à l'idée de financer le billet d'avion, le faux-visa de leurs enfants, candidats à l'émigration dès lors qu'ils n'ont plus l'assurance que leurs propres retraites seront prises en charge en échange. Les patriarches incitent alors leurs cadets à autofinancer leur départ ou encore à faire appel à des migrants déjà bien installés. Mais les populations implantées dans les pays d'accueil ou de transit, elles-mêmes en situation instable, éprouvent les motivations de leurs frères avant de les soutenir financièrement. C'est ainsi que des commerçants sénégalais exerçant en Afrique centrale ont incité leurs frères, qui avaient sollicité un appui financier, à se rendre d'abord par leurs propres moyens en Côte d'Ivoire, autrement dit à miparcours, où un mandat les attendait chez un correspondant pour continuer la route jusqu'à Douala (Cameroun). D'autres encore, en transit à Niamey (Niger) ou

Tamanrasset (Algérie) attendent encore qu'un parent ou compatriote les sortent de l'ornière via un transfert par Western Union. Plus globalement, les systèmes d'accueil qui structuraient les communautés immigrées se délitent à l'exemple de ces centres d'accueil et de contrôle social (Suudu au Sénégal, xompe xooore au Mali), regroupant les ressortissants du même village qui ont joué un rôle déterminant dans l'insertion des populations de la vallée du fleuve Sénégal à l'étranger pendant plusieurs décennies. De la même manière, certaines confréries musulmanes, qui avaient mis en place des bornes religieuses sur les routes migratoires, assurant l'accueil et l'hébergement des nouveaux arrivants, sont fragilisées et de moins en moins en mesure d'assurer pleinement leurs fonctions.

Pour autant, si les solidarités traditionnelles ne parviennent plus à jouer totalement le rôle de filet de sécurité, des réseaux plus ouverts se développent, fondés notamment sur le voisinage ou l'activité professionnelle. De nouveaux espaces-ressources - religieux et associatifs - émergent également, permettant aux migrants d'envisager plus sereinement leur avenir. A l'évidence, l'insécurité pousse les migrants à entrer rapidement en contact avec l'autre, même le plus différent, et à constituer des associations éphémères ou « *communautés d'itinérance* », pour défendre leurs intérêts communs, passer une frontière et se donner un maximum de chances de rebondir mieux et plus loin. ■